

Déclaration de l'UNSA Éducation

CDEN de l'Ardèche du 10 avril 2015



La réunion de ce CDEN a été repoussée, cette année encore jusqu'à la date tardive d'aujourd'hui, 10 avril. La cause invoquée était les élections départementales. L'UNSA Education déplore, une fois de plus, cette pression des calendriers électoraux sur le fonctionnement des instances départementales, instances du mouvement du personnel et de la préparation de la rentrée, qui en sont ainsi perturbées.

En ce qui concerne les ajustements d'horaires des écoles que l'on va étudier dans le cadre des rythmes scolaires, l'Unsa Education rappelle son attachement au dialogue primordial entre toutes les parties concernées dans ce domaine. Les horaires des écoles sur la journée et la semaine ont vocation à être analysés, réfléchis, éventuellement modifiés si cela va à tout le moins dans le sens des besoins de l'enfant et des enseignants. Certaines modifications évoquées aujourd'hui, en ce sens nous posent question.

Pour ce qui est de la carte scolaire 1^{er} degré, à l'heure où l'on compte sur un engagement fort de l'Éducation Nationale et de ses enseignants, force est de constater que les moyens alloués à notre département, pour lui et leur permettre d'envisager d'autres missions, sont faibles. Malgré une dotation positive pour la troisième année consécutive et toujours conséquente pour l'Académie, avec 148 postes 1^{er} degré supplémentaires, la dotation ardéchoise reste bloquée à 1 seul poste pour la rentrée 2015.

Cette année encore, les opérations de carte scolaire seront traitées quasiment à moyens constants dans le département. L'Unsa Education de l'Ardèche a bien conscience des besoins criants des autres départements de l'Académie. La politique ambitieuse autour de l'école qui pourrait être menée en Ardèche dans le cadre de la loi de Refondation, sera donc contrainte par ces dotations peu fournies en 2014 comme en 2015.

La reconstruction des Rased et la scolarisation réinsufflée des moins de 3 ans dont le département a besoin, ne seront certainement pas enclenchées encore cette année. L'évolution volontariste du dispositif plus de maitres que de classe, la mise en place de décharges de direction en attente ou leur augmentation prévue par les chantiers métiers au ministère, la création de moyens supplémentaires de remplacement y compris pour la formation continue, autant de signes positifs attendus par les enseignants et au-delà, par toute la communauté éducative du département. Cette année encore, ces avancées se feront peut-être au détriment de fermetures de classes qu'il eût été judicieux d'éviter si les moyens avaient été plus conséquents.

L'Unsa Education maintient son analyse : le risque persiste que d'ici à la fin du quinquennat, la Refondation de l'Ecole en Ardèche ne soit pas perçue comme le bouleversement, la grande avancée qu'elle pourrait être. Avec des moyens à la hauteur des enjeux ardéchois, la Refondation peut, y compris dans notre département, répondre aux espoirs que la société porte pour son Ecole.